

plusieurs d'entre eux parmi les auteurs ecclésiastiques, et l'importance de leurs ouvrages. ”

Quant à la distinction entre les Pères et les Docteurs de l'Eglise, qu'il nous suffise de dire, d'après le savant cardinal Franzelin, que la prérogative de Docteur, à la différence de celle de Père de l'Eglise, n'implique pas l'antiquité, c'est-à-dire l'existence dans les premiers siècles du christianisme, mais qu'elle éveille immédiatement l'idée de science éminente sans regard à une époque plus ou moins reculée.

Saint Bède, surnommé le Vénéral, naquit vers 672 dans un village du comté de Durham, en Angleterre, et fut élevé au monastère de Jarron où il passa toute sa vie. Ses études embrassent toutes les sciences cultivées de son temps. Ordonné prêtre en 702, il consacra à la méditation de l'Ecriture sainte et à la composition de ses ouvrages le temps qu'il ne donnait pas à l'instruction des moines. Bède a rendu de lui-même ce témoignage : “ Je me donnai toutes les peines possibles pour méditer et scruter les saintes Ecritures, et, à côté de l'observation de la discipline monastique et de l'office du chœur, il m'a toujours été doux d'apprendre, d'enseigner et d'écrire, “ *aut discere, aut docere, aut scribere dulce habui.* ”

Saint Bède a composé, outre son grand ouvrage *Histoire ecclésiastique de la Nation des Anglais* et la vie des cinq premiers abbés de son monastère, des commentaires sur l'Ecriture, des homélies ou sermons, et divers traités sur la poésie, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie, la musique, le calendrier, etc. “ Le caractère encyclopédique de son génie, a écrit M. de Montalembert, est ce qui a le plus émerveillé ses contemporains et ne laisse pas d'exciter la surprise des nôtres. Il a été le type de la vie studieuse et savante qui, aux yeux de plusieurs, résume toute la vie des moines. ” Mais ce qui est plus admirable encore, c'est qu'il anime toutes ses études d'un rare esprit de piété et qu'il fit toujours un saint usage de ses connaissances.

Ce grand homme était appelé *Vénéral* dès son vivant, pour les grandes qualités dont il était doué et qui le rendaient digne d'un souverain respect. Après sa mort, comme on commença de lire publiquement dans l'Eglise ses sermons et ses homélies avant qu'il fût déclaré saint, ne pouvant pas encore lui donner ce titre, on continua de lui donner la qualité de *Vénéral*. Cela